Volume 2, n° 08 ● 15 novembre 2023

SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Flash-Négo 2023

GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE DES COLLÈGUES - À PARTIR DU 23 NOVEMBRE 2023

Bonjour à tout le personnel de soutien du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries,

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), dont est membre le syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ), a annoncé une grève générale illimitée (GGI) dès le 23 novembre prochain. Seules les personnes enseignantes de notre CSS sont touchées par la grève générale illimitée.

C’est sans aucune réserve que notre conseil d'administration se joint au comité exécutif de la Fédération du personnel de soutien scolaire (PSS-CSQ) pour vous inviter à la plus grande solidarité envers vos collègues enseignants, ceux-ci ayant décidé d’exercer leur droit de grève. En guise de solidarité et dans le respect du droit de grève de ceux-ci, nous vous invitons à respecter les lignes de piquetage et à ne pas les franchir.

Malheureusement, il est possible que vous receviez de la part de l’employeur une directive vous demandant d’effectuer votre prestation en télétravail. Nous tenons à rappeler notre totale objection à cette pratique pendant que vos collègues sont en grève légale.

Toutefois, dans l'éventualité où l'employeur envoie une telle directive et la maintient, vous devrez effectuer le travail demandé pour assurer votre prestation et en aviser votre syndicat pour que celui-ci puisse faire les interventions nécessaires et selon le cas utiliser les recours appropriés.

L'employeur doit vous fournir le matériel pour assurer votre prestation de travail à distance, si tel est le cas.

Finalement, rappelons-nous que le droit de grève est reconnu constitutionnellement comme outil de négociation. Dans l'arrêt *Saskatchewan,* la juge Abella, l'explique ainsi « […] Le droit de grève constitue un élément essentiel d'un processus véritable de négociations collectives […] ».

Nos collègues enseignant(e)s revendiquent, comme nous, de meilleures conditions de travail et une plus grande reconnaissance. **On les appuie sans aucune hésitation !**

Syndicalement,

Éric Gagné,
Président du Syndicat
pour le conseil d'administration

Éric Pronovost,
Président de la FPSS-CSQ

Nos coordonnées

Téléphone : 418-622-0099 poste 0

Courriel : d55.spsps@lacsq.org

Fax : 418 622-1006

ENVOYER À UN AMI SITE WEB